



MUNICIPALITÉ  
**Saint-Valérien-de-Milton**

---

# AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
14 DÉCEMBRE 2020

## ADOPTION DU BUDGET 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021-2022-2023

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton adoptera le budget pour l'exercice financier 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour l'années 2021-2022 et 2023.

QUE lors d'une séance extraordinaire du conseil de Saint-Valérien-de-Milton, assemblée convoquée exclusivement sur le budget et du programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023 et qui sera tenue lundi le 14 décembre 2020 à 19h30 à la salle du conseil située au 960, chemin Milton ou par une publication d'un enregistrement audio et ce, tout dépendant des arrêtés ministériels en vigueur relatif à la COVID-19.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le PTI.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil sur l'un ou l'autre de ces deux sujets doit faire parvenir un courriel avant 13h00, le jour de la séance, à l'adresse suivante : [caroline.lamothe@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:caroline.lamothe@mrcmaskoutains.qc.ca).

Les questions qui seront reçues sur ces sujets à la suite de la diffusion de la séance seront soumises pour considération et réponse du conseil à la période de questions prévu lors de la séance régulière du 11 janvier 2021.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 1<sup>e</sup> jour de décembre 2020.

  
Caroline Lamothe  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière